

# Programme de formation

## RISQUES LIES A L'EXPOSITION A L'AMIANTE OPERATEUR (SOUS-SECTION4)

**Durée : 2 jours - 14 heures /10 stagiaires maximum**

### CONTENU PEDAGOGIQUE

#### Prescriptions de formation conforme à l'arrête du 23/02/2012

##### L'amiante : le matériau

Les origines, les propriétés physico-chimiques de l'amiante

Savoir identifier les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante

Connaître les produits de substitution

##### Les risques liés à l'exposition à l'amiante

Les enjeux de la prévention

Les mécanismes d'intoxication, les pathologies et les maladies professionnelles

La prévention des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés : Risques électriques, Risques chimiques, Chute de hauteur, ...

##### Dispositions réglementaires

Généralités et champ d'application

La prévention du risque amiante

Protection des travailleurs

Dispositions relatives à la surveillance médicale

Le suivi médical

La fiche d'exposition

Les repérages réglementaires

Les exigences réglementaires relatives à l'élimination des déchets amiantés

Les droits individuels et collectifs des travailleurs

Droit de retrait en cas de danger grave et imminent

Les sanctions

##### MISE EN PRATIQUE SUR UN CHANTIER PEDAGOGIQUE FICTIF

Organiser et suivre un chantier

Mesures de prévention lors d'interventions sur des matériaux susceptibles d'émettre des fibres d'amiante

Les méthodes de travail et les procédures opératoires recommandées et adaptées à la protection des travailleurs et de l'environnement

Mise en œuvre et utilisation des équipements de protection collective

Utilisation des équipements de protection individuelle

Savoir détecter des dysfonctionnements et alerter le personnel d'encadrement

Chantier propre

Appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets

Conduite à tenir en cas d'urgence ou anormale

### OBJECTIF :

Connaître les risques liés à l'exposition au risque amiante ;  
Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante ;  
Être capable d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source ;  
Être capable d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante ;  
Être capable d'appliquer un mode opératoire.

### PERSONNES CONCERNEES

Personnel chargé d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures, du plan de retrait ou de confinement, ou du mode opératoire.

**PRE-REQUIS :** Avoir plus de 18 ans, maîtriser la langue française (si non nous contacter pour formation avec un interprète).

**Fournir une attestation de suivi médicale renforcé de moins de 2 ans délivrée par la médecine du travail (Arrête du 23/02/2012)**

### MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

L'organisme de formation mettra en œuvre tous les moyens techniques et humains pour la bonne réalisation de cette action de formation.

### SANCTION DE FORMATION ET MODALITE

**D'EVALUATION :** Une attestation de stage individuelle sera remise en fin de stage. La réussite aux évaluations donnera la délivrance d'une attestation de compétence.

